

00000847

CONTRIBUTION AU 45^e CONGRÈS

DES AMERICANISTES

BOGOTÁ, DU 1 AU 7 JUILLET 1985

LA PÊCHE PIROGUIÈRE DANS

L'ÉCONOMIE POLITIQUE DE

L'AFRIQUE DE L'OUEST :

LES FORMATIONS SOCIALES ET

LES SYSTÈMES DE PRODUCTION DANS

L'HISTOIRE

par

M.C. DIAW

RAPPORT INTERNE

n° 93

LA PÊCHE PIROGUIÈRE DANS L'ÉCONOMIE
POLITIQUE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST : LES FORMATIONS SOCIALES*
ET LES SYSTÈMES DE PRODUCTION DANS L'HISTOIRE

par

Mariteuw Chimère DIAW (1)

CONTRIBUTION AU 45^e CONGRES DES AMERICANISTES
BOGOTÁ 1 - 7 JUILLET 1985

(1) Sociologue du Bureau d'Analyses Macro-économiques de l'INSTITUT SÉNÉ-
*GALAIS DE RECHERCHES AGRICOLES (BAM/ISRA) affecté au CENTRE DE RECHERCHES
Océanographiques de: DAKAR-THIAKOYC (CRODT).

SOMMAIRE

- i. UNE INTRODUCTION ACTUELLE OU QUELLE STRATEGIE POUR LE DEVELOPPEMENT DES PECHES ?
2. LA PECHE PIROGUIERE DANS LA PREHISTOIRE ET DANS L'ECONOMIE POLITIQUE DU MOYEN AGE
 - 2.1. La pêche en Afrique dans la préhistoire
 - 2.2. Les Etats du Soudan Occidental au Moyen-Age
 - 2.3. Les Etats du Golfe de Guinée
 - 2.4. Les pêcheurs dans les processus de formation ethnique et sociale, dans l'économie et la politique du Moyen-Age
 - 2.5, Le peuplement des côtes et le développement de la pêche et de l'économie maritimes
 - 2.6. Technologie et guerre : quelques formes et paradoxes des rapports entre la pêche et le pouvoir politique à la fin du Moyen-Age.
3. LA FIN D'UNE EPOQUE

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

1. UNE INTRODUCTION ACTUELLE OU QUELLE STRATEGIE POUR LE DEVELOPPEMENT DES PECHEES ?

La crise de production et d'alimentation qui frappe les pays de l'Ouest-Africain ainsi que le déséquilibre de leurs balances commerciales et de paiement ont mis en avant la nécessité d'une valorisation endogène de leur Z.E.E. et de leurs eaux intérieures par le développement des activités de pêche.

Mais les discours sur "l'or bleu", solution "miracle", à la fois source de protéine et de devises, tendent à occulter la nature des choix stratégiques à l'origine des politiques et de l'allocation des ressources en direction des pêcheries artisanales et industrielles.

Les travaux des chercheurs du CRODT ont montré que d'une manière générale, ces stratégies sont déterminées en grande partie, "par l'assimilation abusive entre richesses nationales et exportations ; par la croyance en une efficacité supérieure des formes industrielles de pêche ; par une réduction hâtive de la pêche artisanale à ses seuls effets sociaux" (WEBER, FONTANA, 1983). A l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, cette dernière est victime d'un "grand design bias" général en faveur des structures industrielles de pêche et reçoit une part des investissements publics dans le secteur qui, jusqu'en 1980, s'échelonne entre 6,7 % et 32 % dans le meilleur cas (DIAW, 1983 ; DIOURY, 1984). Les échecs de nombreux projets dans le secteur ("CHARTER PARTY" au Ghana, expériences coopératives au Bénin, projet "Prêts et crédits" en Sierra Leone, première génération de coopératives et projet "'cordiers" au Sénégal...) montrent toutes les implications de la méconnaissance, de la sociologie et de l'histoire des pêcheries dites artisanales. Le triple décalage entre la Vie (cad. la pratique même de la pêche), la Recherche (le système d'information nécessaire à la prise de décision) et le "Développement" (sphère de Pouvoir et de décision) a une responsabilité importante dans ces situations ; la distance entre le premier et le dernier termes de cette triple contradiction étant, à l'évidence, la plus grande et surtout, la plus lourde de conséquence.

Confronté à des difficultés multiples (insuffisance de pièces détachées et de moteurs, difficultés d'accès au crédit, empiètement des unités industrielles sur les zones du plateau continental réservées à la pêche artisanale, pertes de filets, déséquilibre dans la répartition des ressources publiques...) la pêche piroguière a pourtant fait la preuve de sa capacité

extraordinaire de résistance aux tentatives qui depuis la fin du siècle dernier envisagent de la remplacer par des moyens industriels de grande envergure (GRUVEL, 1908 ; Conférence de la pêche maritime, 1948 ; DIAW, 1983). Capable de "renouvellement" (motorisation, "appropriation" des formes technologiques adaptables à son génie), elle démontre même la supériorité de son efficience sociale et économique (WEBER, FONTANA, 1983)(1).

Le présent article, qui ne prétend pas faire l'économie de l'ensemble de cette problématique, a pour objet de lui donner sa dimension historique par une approche comparative du passé pré-colonial des pêcheurs piroguiers de l'Ouest Africain. Ce papier n'est donc pas neutre. Il part de la conviction que la définition de stratégies pertinentes pour le développement de la pêche en Afrique passe par la compréhension de son histoire (2). Il se positionne en faveur des communautés de pêcheurs improprement réduites à un caractère prétendument "traditionnel" et met en exergue leur dynamisme et leur génie propre. Il cherche, par sa démarche comparative, et le caractère "provoquant" de sa forme, à faire avancer les termes d'un débat essentiel au devenir des sociétés impliquées.

(1) Cette double efficience est démontrée dans le cas sénégalais, par sa supériorité sur la pêche industrielle : au plan des investissements (70 % de fonds propres contre 4 à 5 % pour la pêche industrielle) , des projets (50 à 70 % contre 3 à 7 %) ; de la création de richesse (60 % en pêche artisanale contre moins de 30 % en pêche industrielle) de l'emploi (21 000 marins contre 2 700) ; de l'utilisation des ressources et des captures (pêche artisanale plus sélective ; moins de 5 % de rejets contre 45 % pour la pêche industrielle). De surcroît la pêche artisanale qui assure les 2/3 des débarquements s'assure 40 % des exportations des usines en équivalent frais et est la source quasi-exclusive d'approvisionnement en poisson du marché sénégalais (WEBER, FONTANA, Ibid.).

(2) Cette tâche qui n'a pas été réalisée par les historiens (DIAW, 1983), est aujourd'hui prise en charge (nécessité oblige) par des sociologues et des anthropologues travaillant à l'échelle de pays ou de sous-régions (CHAUVEAU, 1982 ; VERDEAUX, 1981 ; PLIYA, 1981 ; HENDRIX, 1983 ; DIAW, 1985.

2. LA PECHE PIROGUIERE DANS LA PREHISTOIRE ET DANS L'ECONOMIE POLITIQUE DE L'OUEST AFRICAIN

2.1. LA PECHE EN AFRIQUE DANS LA PREHISTOIRE

La pêche en Afrique est une activité ancienne, préhistorique, déjà pratiquée au 7ème millénaire avant notre ère par des communautés installées dans les régions fertiles du continent où elles expérimentent les premières formes de vie sédentaire.

Ges fossiles datant de cette époque ont été ainsi attribués à des communautés vivant de la pêche et installées aux bords du lac Mobutu à Ishango ainsi qu'aux abords des lacs Rudolph et Nukuru (CLARK, 1970). De telles communautés sont également présentes dans les lagunes de Côte d'Ivoire depuis, probablement, l'âge de pierre [STRIDE & IFEKA, 1971].

Durant la période de l'optimum climatique qui va du 8ème au 3ème millénaires, le Sahara bénéficie d'un environnement idéal grâce auquel il sert de centre expérimental à la révolution néolithique et à l'invention de l'agriculture (SURET-CANAL, 1966). A cette époque où le lac Tchad couvre 8 fois sa présente surface, les lacs du Sahara central et austral abritent des sociétés de pêcheurs dont l'activité essentielle est la chasse à l'hippopotame ou au crocodile à bord d'embarcations de roseau tressé similaires à celles de l'Egypte pré-dynastique. Les peintures rupestres découvertes en plein désert en 1960 et qui décrivent ces scènes montrent également que le harpon en est l'outil principal. La ligne et l'hameçon sont également utilisés pour la pêche au poisson (CLARK, 1970 ; HEYERDAHL, 1980).

Dans la vallée du Nil, la situation est grossièrement la même et en 7 000 B.C. des communautés nubiennes des environs de Khartoum se spécialisent dans la chasse, la pêche et la confection de poteries (VAN SERTIMA, 1976). L'assèchement progressif du Sahara à partir du 3ème millénaire a pour effet de renforcer l'importance de la vallée du Nil où des populations sahariennes émigrent en masse. Devenue un centre d'élaboration et d'expérimentation de formes technologiques de plus en plus diversifiées, elle est le creuset d'une civilisation en expansion qui développe en même temps ses techniques de pêche et sa technologie de la navigation. Aux environs de 2 000 B.C., le harpon, la ligne, la palangre, les nasses et filets divers sont partie intégrante des outils utilisés par les pêcheurs égyptiens (ANSON, 1975 ; HENDRIX, 1983). Parallèlement, la construction et le raffi-

nement du fameux navire de papyrus permet, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, l'avènement de la navigation maritime et, dès la 15^{ème} dynastie, la traversée probable de l'Atlantique par des Africains (VAN SERTIMA, 1976).

2.2. CES GRANDS ETATS DU SOUDAN OCCIDENTAL AU MOYEN-AGE

A partir de la seconde moitié du premier millénaire de notre ère, le modèle étatique qui va imprimer son moule à l'ensemble du Soudan occidental émerge et se structure autour des grands axes fluviaux qui sillonnent l'Afrique de l'ouest. Le Fleuve Sénégal, mais surtout la vallée du Niger, de l'amont à sa boucle et à sa confluence avec la rivière Bénue, servent d'axes à la construction d'empires puissants qui se succèdent tout au long du Moyen-Age.

Le Ghana et le Tekrur, nés tous deux dans la vallée du fleuve Sénégal sont les premiers parmi ces empires, Ghana? de loin le plus important, à la fin du 8^{ème} siècle, une position qui lui assure le contrôle des mines d'or du Haut Sénégal et des routes du commerce transsaharien. Cette position lui est arrachée par l'empire Malinké naissant qui, entre les 12^{ème} et 14^{ème} siècles, étend sa domination à l'espace soudanais s'étendant de la boucle du Niger à la côte gambienne et tient sous sa dépendance, la presque totalité des côtes sénégambiennes et guinéennes. Avec la décadence du Mali au 15^{ème}-16^{ème} siècle, le centre de gravité politique du Soudan occidental se déplace de nouveau vers l'est et vers l'aval du Joliba (Niger) à travers l'avènement de l'empire Songhaï encore plus puissant et plus étendu que son prédécesseur.

Contemporain du Mali, du Songhaï où émergeant à la suite de leur disparition définitive à la fin du 16^{ème} siècle, d'autres Etats, bien que d'importance moindre, ont également marqué l'évolution de la région. Parmi ceux-ci, les plus significatifs sont les Etats Mossi de la vallée de la Haute Volta qui réussissent à préserver leur indépendance tout au long du Moyen-Age, les Etats-cités Hausa de la confluence Niger-Bénue (13^{ème}-16^{ème} siècle et après) ainsi que les royaumes Bambara du Macina (Segu) et du Kaarta (17^{ème}-18^{ème} siècle). En Sénégambie, les Etats Wolof, Sereer, Tukulor et celui du Nyomi (14^{ème}-19^{ème} siècle) se développent pour l'essentiel dans les vallées du Sénégal et de la Gambie et dans l'aire politique séparant les deux vallées. Au sud de la Gambie, l'empire Kaabunke fondé par des Mandingues du Mali à la fin du 12^{ème} - 13^{ème} siècle et qui atteint son apogée entre

les 16ème et 18ème siècle, étend sa domination à l'ensemble de l'espace politique englobant la Guinée Bissau, la Casamance et la rive sud de la Gambie.

A travers la constitution, le développement et le démantèlement de chacune de ces entités politiques, c'est toute la physionomie sociale et démographique de la sous-région qui est façonnée au cours des siècles et les sociétés de pêcheurs sont partie prenante de ce processus) comme nous le verrons. L'importance vitale des axes fluviaux - et donc des populations qui leur sont liées - en constitue la meilleure illustration, admirablement exprimée, au demeurant, par SMITH (1970).

"It has been said that "mountains divide and rivers unite" and the history of the Niger bears out the latter part of this statement. In the west sudanese empires of Mali and Songhai, it was the Niger which enabled remote provinces to be brought under control and administered, which gave access to markets and whose banks provided sites for the main towns. Songhai notably, was able (as Mali had not been) to extend its power beyond the Sotuba rapids to the Southwest and as far as Boussa to the Southeast. "C'est au fleuve que ces territoires doivent leur cohésion politique et économique", writes Tymowski. This conclusion can also be applied to states further down the river, such as Nupe... "

2.3. LES ETATS DU GOLFE DE GUINEE

Dans le Golfe de Guinée, la formation d' Etats centralisés est plus tardive et même à leur apogée, les puissances politiques et militaires de la région n'atteignent nulle part l'envergure des premiers Etats du Soudan. A partir du 15ème siècle, toute l'histoire du Golfe et de son hinterland est dominée par un certain nombre d'Etats - Bénin, Oyo, Dahomey, la Confédération Ashanti et l'union Fanti - dont le développement, étroitement lié à l'économie politique de la côte et à la traite atlantique, détermine l'évolution de la pêche maritime et continentale. A l'extrémité orientale de la région, les Etat-cités du Delta du Niger innoveront des formes politiques dans lesquelles les sociétés de pêcheurs joueront un rôle déterminant.

Bénin et Oyo sont les premières entités politiques à s'imposer dans le golfe du Bénir à partir du 14ème siècle. A son apogée (15ème-16ème siècle), l'Etat Bini contrôle toute la côte occidentale du Nigeria actuel jusqu'à Lagos et échange des ambassadeurs avec le Portugal, A peu près à la même époque, le royaume Yoruba d'Oyo constitue déjà un puissant Etat de

l'hinterland qui atteint son expansion maximale au 18ème siècle. Bloqué au Nord par le Puissant Etat Hausa de Nupe, Oyo étend son empire vers le Sud en s'assurant le contrôle direct de la zone forestière ainsi que du "corridor Egbaao" s'étendant sur 200 miles jusqu'au poste côtier de Badagri. S'appuyant sur l'efficacité exceptionnelle de sa cavalerie, Oyo police des zones étendues et impose un tribut - en droits, péages et taxes diverses à des Etats tels que celui d'Abomey par exemple. Au 18ème siècle il dispose d'un levier essentiel dans la Traite Atlantique à laquelle il participe d'ailleurs directement, par le biais des ports de commerce dahoméens tels que Ouidah et Porto Novo.

Dahomey n'établit son autorité en tant qu'Etat qu'aux 17ème et 18ème siècles, lorsque les Fon actualisent leur hégémonie sur les autres groupes Adja et leurs territoires. Il reste cependant littéralement tenu en laisse par Oyo à qui il doit payer un tribut annuel de "40 hommes, 40 femmes, 40 fusils, 400 chargements de cauris et de corral" (STRIDE & IFEKA, 1971). Dahomey ne s'affranchit de la tutelle d'Oyo qu'au 19ème siècle pour devenir l'une des puissances militaires les plus remarquables de l'Ouest Africain.

A l'ouest, deux entités, bien établies à partir du 18ème siècle dominent l'histoire du Ghana, du Togo et de la Côte d'Ivoire actuels. Issus du groupe Akan, Ashanti et Fanti sont unis par la loi, la coutume, la religion et un double système de lignage de 7 à 8 clans matrilineaires et de 8 à 9 clans patrilineaires. En 1629, les Etats Akan représentent 28 des 34 Etats essaimant le sud du Ghana actuel (ADU BOAHEN, 1965 ; STRIDE & IFEKA, 1971). Un siècle plus tard en 1750, la confédération Ashanti et l'Union Fanti, opposés par une rivalité farouche, ont réalisé la partition politique de la "Gold Coast" et tiennent en respect Anglais et Hollandais. L'Etat Ashanti, le plus puissant des deux, finira par incorporer Fanti dans un empire qui contrôlera brièvement la totalité de la "côte de l'or".

Dans le Delta du Niger, les premiers Etat-cités sont créés au début du 16ème siècle à travers plus de 28 000 km de mangrove, de marais et de rivières dans le sud du Nigéria actuel. En 1500, Warri, créé par les Itsekiri dans le Delta occidental est et reste sous l'influence politique et culturelle du Bénin. Dans le Delta central par contre, les Etat-cités de Bonni, Nembe, Kalabari fondés par les Ijo sont autonomes, de même que l'Etat-cité de Old Calabar fondé par les Efik, une branche Ibibio qui quitte la forêt au 17ème siècle pour s'installer dans les criques de la rivière Calabar dans le Delta oriental.

Du fait du cloisonnement et de la dissémination héritée de leurs conditions naturelles, les peuples de pêcheurs et de marchands du Delta ne créent pas d'Etats centralisés mais établissent plutôt une myriade d'établissements et de villages, eux-mêmes regroupés autour d'une Etat-cité contrôlant des territoires définis lui tenant lieu d'empire commercial".

2.4. LES PECHEURS DANS LE PROCESSUS DE FORMATION ETHNIQUE ET SOCIALE:, DANS L'ECONOMIE ET LA POLITIQUE DU MOYEN-AGE

La caractéristique commune des Etats du Moyen-Age ouest-africain est leur appartenance à des formations sociales tributaires et marchandes dont ils sont "l'expression politique concentrée" (1). La formation même des Etats, tout le schéma de conflits et de guerres dans cette partie du monde ainsi que la position des sociétés de pêcheurs dans ce schéma, ne saurait être compris sans une perception claire des enjeux : le contrôle des routes du commerce transaharien, celui des populations locales et du tribut prélevé sur elles. Dans tous ces aspects, le rôle des communautés de pêcheurs, organisées à l'intérieur de sous-groupes ethniques et de caste est essentiel.

a) Presque partout, ces communautés participent aux processus de fusion et d'assimilation à l'origine de la formation des ethnies et des peuples. Elles sont elles-mêmes un produit et, quelquefois, un catalyseur de ces phénomènes d'ethnogénèse.

(1) Par formations sociales nous entendons des sociétés globales dont la base économique est constituée par une combinaison complexe de modes de production. Dans les formations sociales tributaires, la plus grande partie du surplus produit par la société est confisquée par l'Etat par le biais du tribut imposé aux modes de production (lignager, domestique, petit marchand...) dominés. "Le tribut, c'est l'unité rente-impôt et un levier d'une puissance extraordinaire" écrit FOSSAERT (1977). En Afrique de l'ouest, ces formations sociales sont également des formations marchandes dans lesquelles le transfert (et non la génération) du surplus d'une société et une autre est rendu possible par les circuits d'échange et de commerce de longue distance dont l'importance est décisive dans le dynamisme des sociétés (voir aussi AMIN, 1976 ; COQUERY-VIDROVITCH, 1976 ; DIENG, 1978). Dans le golfe du Bénin et dans le Delta du Niger, les formations marchandes et tributaires connaissent une dérive esclavagiste qui au 17ème-18ème siècle, modifie profondément les rapports de production et d'échange dominants dans ces sociétés.

b) Partout, les productions halieutiques sont articulées aux systèmes de production et d'échange des sociétés globales et sont intégrées aux réseaux du commerce de longue distance, particulièrement du commerce transsaharien.

c) Dans son mode de production même, la pêche est insérée dans les rapports économiques dominants et participe en général, à la reproduction et à l'élargissement des formes politiques et de l'expression économique de l'Etat.

Dans le Soudan Occidental : trois groupes de pêcheurs - les Bozo, les Sorko et les Somono - dominent l'histoire régionale de la pêche au Moyen Age, malgré le rôle important joué par d'autres groupes dans l'économie politique des Etats,

Les Etats Hausa de Nupe et de Kebi sont ainsi réputés à l'époque pour la qualité de leurs pêcheurs et de leurs chantiers navals. A Nupe, les Kyedye, centrés au niveau de la confluence Niger-Kaduna et ayant établi leurs villages de pêche et de commerce le long de la vallée du fleuve, constituent même un des deux principaux groupes ethniques du pays (STRIDE & IFEKA, 1971).

Le rôle de la caste des pêcheurs Subalbë (1) dans l'Almamyat du Futa Toro est également bien connu des historiens de la Sénégambie. Installés à proximité immédiate des cours d'eaux, sur les rives du moyen fleuve Sénégal et du marigot de Due, les pêcheurs Subalbe constituent la caste inférieure de l'ordre des hommes libres (rimbe); se livrant également à l'agriculture sur les berges fluviales inondées périodiquement, les pêcheurs Subalbe sont les maîtres suprêmes de l'élément liquide dont ils monopolisent les secrets les plus terrifiants. Occasionnellement concurrencés par la caste des ceddo (chasseurs) et l'ordre des maccudo (esclaves) dont la pêche constitue une activité occasionnelle, les Subalbe ont des chefs (tëen, farba, jaaltaabe) qui sont maîtres des zones de pêche au même titre que le "jɔŋ leydi" est maître des terres. Ceux-ci perçoivent des droits de pêche - Kamngal - sur le poisson frais et transformé et sont les médiateurs privilégiés des rapports entre la caste des pêcheurs et l'Etat (WANE, 1959 ; DIAGNE, 1967).

(1) Subalbe : pluriel de cubalo.

Sur la rive occidentale du Delta du Niger, les Bozo qui y sont présents depuis le premier millénaire, sont probablement les premiers habitants du Delta intérieur de même que la pêche serait la plus ancienne activité productive de cette partie - la plus fertile - du Niger. Entre le 9ème siècle et le 12ème siècle, le Delta intérieur enregistre la double poussée migratoire d'agriculteurs Soninke et Bambara venant respectivement de l'Est et du Sud-Est et qui réalisent la colonisation agricole des rives du Niger. Rapidement, la pêche et l'agriculture révèlent leur complémentarité et les Bozo, spécialisés dans la première échangent leur surplus productif contre des produits agricoles. Cette spécialisation halieutique des Bozo est renforcée dans l'empire Malinke alors naissant où ils s'organisent en caste endogame.

A peu près à la même époque (et peut-être avant), une histoire similaire est en cours sur la rive orientale de la boucle du Niger. Entre le 5ème et le 11ème siècle, les pêcheurs nomades Sorko engagés dans un long mouvement migratoire en direction du Nord-Ouest, remontent le cours du Niger et fondent sur ses rives de nombreuses colonies parmi lesquelles Kukiya et Gao qui deviendront plus tard des capitales de l'empire Songhaï. Dans leur progression, ils vont jusqu'au lac Debo sur la rive occidentale où ils entrent en collision avec les Bozo qui mettent un terme à leur avancée. Entretemps, tirant profit de leur nombre et de leur grande mobilité, les Sorko ont déjà établi leur autorité sur les Da (ou Do) qui exploitaient le Niger avant eux, ainsi que sur les agriculteurs Goromba, Gurmanche et Gabibi. Au fil des temps, ils assimilent progressivement ces groupes jusqu'à ce qu'émerge une entité nouvelle - le peuple Songhaï - dont ils sont le noyau et l'élément dynamique (CISSOKHO, 1966, 1975 ; STRIDE & IFEKA, 1971. ; TYMOWSKI, 1970) ; les pêcheurs Sorko préserveront cette position ainsi que leur hégémonie sur la rive orientale de la boucle du Niger jusqu'au 13ème siècle approximativement. Entre le 13ème et le 14ème siècle, l'ensemble des rapports démographiques et politiques pré-existants sont remis en cause, à la suite de l'élargissement de la base économique de l'agriculture et des luttes menées par les cultivateurs, ainsi que par l'arrivée de bandes guerrières venues du Nord-Est. Ces changements se font au détriment des pêcheurs Sorko qui sont transformés en un groupe subalterne dans l'entité Songhaï, tout comme les Bozo (et plus tard, les Somono), dans l'espace politique mandingue.

On sait peu de choses des Somono avant le 18ème siècle. Selon ROBERTS ('981), "le terme Somono signifie pêcheur ou plus exactement piroguier. En

tant que tel, il est l'expression d'une activité tandis que celui de Bozo fait référence à un groupe ethnique". Cette interprétation est partagée par TYMOWSKI qui pense que les Somono n'apparaissent que tardivement dans l'empire du Mali au moment où les pêcheurs Bozo n'arrivent plus à satisfaire adéquatement la demande en produits halieutiques devenue de plus en plus importante du fait de la population agricole en expansion. Recrutant dans tous les groupes ethniques (Bambara, Soninké, Songhaï, Mossi, Bobo, Peulh), un nouveau groupe social professionnalisé se forme ainsi progressivement et finit par se transformer en caste. Ce n'est ainsi que bien après la disparition de l'empire Malinke - dans le cadre du royaume Bambara de Segou - que les Somono raffinent leurs qualités professionnelles et développent leurs rapports les plus sophistiqués avec l'Etat.

A l'image des premières formes de l'Etat, l'histoire de la pêche dans le Soudan occidental constitue un des premiers "moments" de cette activité dans le Moyen-Age ouest-africain. Durant cette période la pêche continentale est la source quasi-exclusive de production et constitue la source essentielle qui alimente le commerce du poisson. Dès le 12^{ème} siècle, ce dernier est - selon IDRISSE - séché et salé (MAUNY, 1961). Les pêcheurs Sorko et Bezo, qui salent, séchent et aussi fument leur poisson, sont les pourvoyeurs de toute la région s'étendant des oasis sahariens du Nord à la forêt dans le sud (CISSOKHO, 1975).

Alors que l'océan Atlantique demeure pour l'essentiel un "cul de sac", fermé à la navigation et peu exploité, les pêcheurs fluviaux du Soudan occidental ont une position irremplaçable qui explique leurs rapports privilégiés avec l'Etat.

Le tribut est le premier niveau où ces rapports d'interdépendance se manifestent. A l'instar des autres couches du peuple, les pêcheurs du Soudan s'acquittent de celui-ci par l'entremise d'impôts, de taxes et de rentes qui servent essentiellement à l'entretien de la machine d'Etat et de l'aristocratie guerrière. Dans l'empire Songhaï, les Sorko fournissent le poisson, les pirogues et les équipages exigés par l'appareil administratif et militaire. Selon TYMOWSKI (1971), le tribut annuel en poisson est de 1 à 10 sacs de poisson séché selon les possibilités de chaque pêcheur Sorko. De même, les impôts des Bozo sont payés en poisson et en service de transport aux gouvernements locaux du Mali. Les Bozo fournissent également l'herbe nécessaire à l'alimentation des chevaux et, plus tard, sous les Askia du Songhaï, ils offrent à ces derniers des pirogues et même des jeunes enfants destinés à leur servir de domestiques (ROBERTS, 1981 ; TYMOWSKI, 1971).

Les rapports liant les pêcheurs à l'Etat ne sont cependant pas unilatéraux. ROBERTS (Ibid.) fait même état d'un "contrat social" régissant les relations des Somono avec le royaume de Segou ; selon lui :

"The Somonç were actually inserted in the process of reproducing the form and economic expression of the State, The State in turn, recognized the Somono's importance and fostered then through special recruitment and privilege".

Des souverains de Segou, les pêcheurs Somono reçoivent ainsi la protection exceptionnelle, le droit exclusif de navigation et de pêche dans le Joliba ainsi que des esclaves. En retour, ils leur payent un impôt spécial en cauris et en nature sous la forme de poisson. Ils assurent également le transport civil ainsi que la circulation de l'information, du matériel et des troupes. Ce sont également les Somono qui construisent et réparent les murs du palais royal et ceux d'autres places fortes de l'Etat.

"Thus, the State sponsored the expansion of a group of fishermen who, in turn, provided goods and services crucial to the continued ability of the State to make war... The State inserted itself in the Somono mode of production.., 1) through renewal of the social relations of production and 2) through the extraction of a portion of the social product" (ROBERTS, Ibid).

Cependant, malgré son intégration aux mécanismes de l'économie tributaire dominante dans les sociétés du Soudan occidental, le mode de production dans la pêche piroguière reste pour l'essentiel un mode lignager ou domestique marqué par l'importance des rapports de réciprocité et le poids de la famille (au sens lignager) dans les circuits de production et d'échange. Chez les Bozo, toutes les prises (qu'elles aient été effectuées individuellement ou collectivement) sont systématiquement remises au chef de lignage sous l'autorité duquel sont placées les fonctions essentielles de la vie économique et sociale du lignage. C'est lui qui décide en principe, après soustraction de la part destinée à la consommation de la communauté domestique, des portions du surproduit destinées à être vendues, échangées ou utilisées pour le paiement de l'impôt (TYMOWSKI, 1971).

Ce mode d'organisation et les rapports sociaux qui lui sont liés, est valable dans ses grandes lignes pour les pêcheurs de l'ensemble de la sous-région.

Sur la "Gold Coast": l'origine de la pêche est l'objet d'une certaine confusion dans la littérature à cause probablement du rôle déterminant qu'y jouent les pêcheurs Fanti depuis le 18^{ème} siècle. C'est ainsi que LAWSON (1971) attribue à ces derniers la paternité de l'introduction de la pêche dans la région.

"It seems to be generally believed that the craft of fishing was introduced into Fante country first... Sometime in the middle of the eighteenth century. Fante seem to have been responsible for the spread of knowledge and skill of fishing to other parts of the coast and, in many places, fishermen relate that the industry started when Fante canoes first landed on the beach".

Cette opinion, apparemment inspirée par certaines traditions orales et par l'assimilation de la pêche à ses formes maritimes et qui est partagée par un historien de la Gold Coast tel que BROWN (in CHRISTENSEN, 1977), a le défaut d'ignorer toute la phase continentale de développement de la pêche dans cette région et le rôle qu'y jouent les peuples pré-Akan autant d'ailleurs, en Côte d'Ivoire que sur la Gold Coast.

Bien avant le 18^{ème} siècle qui correspond à la période où Ashanti et Fanti se partagent le Ghana actuel, la pêche était en effet, largement pratiquée par les peuples qui les ont précédés dans la région. Celle-ci est même antérieure aux premiers contacts du 15^{ème} siècle avec les Européens. En 1400, le poisson est, avec le sel et des articles vestimentaires, un des produits provenant, de la Gold Coast à être activement intégré au commerce transaharien, de même d'ailleurs que des produits forestiers tels que la kola et la poudre d'or ainsi que des esclaves. A cette époque, les deux routes transahariennes les plus importantes ont trois branches qui réalisent la jonction entre les gros marchés du Mali d'une part et du pays Hausa d'autre part, avec les terminii côtiers de Elmina, Cape Coast et Accra (ADU BOAHEN, 1975 ; STRIDE & IFEKA, 1971). Mieux les données de l'archéologie révèlent que depuis l'âge de fer et probablement même depuis l'âge de pierre, des communautés de pêche sont établies en petits hameaux au bord des lagunes de Côte d'Ivoire (STRIDE & IFEKA, Ibid). Ceci est confirmé par VERDEAUX (1981) qui montre que bien avant l'arrivée des vagues Akan, Alladian et Kru (venant de l'ouest) au 17^{ème} siècle une civilisation originale, fondée sur la complémentarité de la pêche, de l'agriculture et du travail du fer était déjà développée dans les lagunes de Côte d'Ivoire.

Ce n'est donc que bien après l'arrivée et l'implantation en Côte d'Ivoire des nouveaux immigrants "forestiers", que prend place le phénomène classique de fusion/assimilation à l'issue duquel de nouvelles entités ethniques et culturelles émergent dans les lagunes. Dans le processus, ces groupes d'immigrants pourtant considérés comme "l'élément dynamique" parmi les peuples lagunaires, se convertissent non seulement à la pêche mais adoptent de surcroît des traits socio-culturels distincts tel: . que le système de classes d'âge que l'on ne trouve "ni dans la société Akan, ni dans la société Kru" (VERDEAUX, ibid.).

A la même époque, dans le sud du Ghana, le phénomène est le même. Des groupes lagunaires tels que les Guan y subissent la double pression des migrants Ga-Adangbe et Ewe venant de l'est et des migrants Akan (dont les Fanti venant du Nord-Ouest. Les Guan subissent alors un processus d'assimilation qui se poursuit depuis et qui, comme ailleurs, n'est pas unilatéral car c'est au contact avec ces premiers habitants des lagunes que les immigrants se convertissent à la pêche. Un groupe comme celui des Ga-Adangbe va même au-delà et incorpore les Dieux de la pêche Guan dans sa propre religion. Est-il besoin d'ajouter au demeurant, que le fait que selon FYFE (1965) les groupes Akan étaient à la recherche de poisson et de sel lorsqu'il établirent leurs premiers contacts avec les Guan et les Ga-Adangbe, constitue une preuve supplémentaire de l'antériorité de la pêche chez les peuples lagunaires du sud du Ghana.

On ne trouve nulle part dans les lagunes de la Côte d'Ivoire et de la Gold Coast, le type de rapport quasi-symbiotique liant les Etats soudanais à leurs clans ou castes de pêcheurs, car la morcellisation et le cloisonnement qui y règnent ne favorisent pas un contrôle du type de celui exercé par les grands empires sur les peuples qu'ils administrent. Tout comme au Soudan cependant le mode d'exploitation des pêcheries, qui met en rapport diverses catégories d'acteurs sociaux (villages, clans, lignages, individus), est fondamentalement déterminé par les règles de fonctionnement des lignages, Ce sont ceux-ci et quelquefois leurs segments ou les villages qu'ils composent, qui, fabriquent et utilisent les moyens collectifs de production et déterminent les règles de répartition du produit. Alors que les engins individuels sont marginaux et leur produit surtout destiné à l'autoconsommation, les engins collectifs sont au centre de la production et leur produit alimente le trésor du lignage ou du segment de lignage (VERDEAUX, 1981 ; GERLOTTO et al., 1980). Jusqu'au 17^{ème} siècle, les systèmes de production-circulation, fondés sur la complémentarité de la pêche, de l'agriculture, de la production de sel et du travail du fer, sont centrés autour des zones lagunaires et orientés vers l'hinterland "contrairement à la période suivante qui verra les réseaux se restructurer en fonction du commerce de traite" (VERDEAUX, 1981 ; LEWIS, 1977).

Au Dahomey : la densité du réseau hydrographique et l'étendue des zones marécageuses créent, comme en Côte d'Ivoire, des conditions idéales pour la pêche et les communications. Deux groupes lagunaires apparaissent comme les acteurs principaux de l'histoire régionale de la pêche, Il s'agit des

Pedah et des Pla, considérés comme des sous-groupes Adja au même titre d'ailleurs que les Fon, les Aizo et les Gun - les "hommes de l'eau" selon l'appellation de BOURGOIGNIE (1972).

Les pêcheurs Pedah, appelés également "popo" par les Portugais, sont tenus pour avoir été les premiers habitants de la région. Cette opinion occulte une fois de plus l'antériorité de la présence de chasseurs-pêcheurs Aghe qui y seraient encore considérés aujourd'hui comme les véritables maîtres du sol.

Au 15ème siècle, les pêcheurs Pedah occupent toute l'aire géographique correspondant au pourtour du lac Ahémé et ont établi leur capitale à Sahe. Ils fondent plus tard le poste côtier de Ouidah dont le rôle se révélera crucial dans le développement de la traite Atlantique sur les côtes du Dahomey. Selon des sources diverses mentionnées par PLIYA (1981), les Pla auraient suivi le même trajet originel que les Pedah et ne prennent une route distincte qu'à partir du lac Aheme. Ils suivent alors le cours de la rivière Mano, atteignent leur zone d'habitation actuelle dans les lagunes du littoral et vont jusqu'à la frontière moderne séparant le Ghana du Togo.

A partir du 17ème siècle, l'avènement du royaume d' Abomey perturbe profondément la vie de ces pêcheurs, Au siècle suivant le royaume Fon qui réalise sa conquête de l'Etat rival d'Allada (1724) et détruit la capitale Pedah (1727), achève de réaliser son contrôle politique de la région par la prise de Ouidah et des autres villes côtières, ce qui le met en contact direct avec les marchands d'esclaves européens (PLIYA, Ibid.). A la fin du siècle, malgré une brève période de refus de ce commerce (destruction de plusieurs ports de traite), l'économie du pays est déjà profondément façonnée par celui-ci.

La conjonction de ces deux facteurs - la conquête de tous les Etats Adja et le développement de la traite "négrière" dans l'espace social et politique dahoméer, a un impact extraordinaire sur les populations de pêcheurs. Celles-ci constamment razziées sont repoussées de plus en plus profondément à l'intérieur des zones marécageuses du continent. La destruction de Sahe et la prise de Ouidah sont les premiers événements à provoquer de tels mouvements, Les populations Pedah prennent massivement la fuite à bord de pirogues où elles ont entassé leurs "vodun" (fétiches) et leurs biens. A l'intérieur des zones lagunaires et marécageuses, elles rencontrent d'autres groupes victimes des raids de l'armée Fon comme les Pla et les chasseurs-agriculteurs Aizo d'Allada qui viennent s'installer au bord du lac Aheme où

ils créent des établissements qui se transforment finalement en village à pêcheurs-agriculteurs (PLIYA, 1981). Cette situation durera jusqu'au 19^{ème} siècle, période où même l'arrêt de la traite atlantique des esclaves n'empêche que les peuples des lagunes, continuent à être pourchassés afin d'alimenter la main d'œuvre servile nécessaire à l'économie de plantation dans laquelle l'huile de palme remplace les hommes comme objet de traite (KILKENNY, 1981). Pendant toute cette période, aucun endroit n'échappe réellement au contrôle d'Abomey. Des colonies de familles Fon sont systématiquement implantées dans les territoires conquis et des collecteurs d'impôts sont envoyés à travers la lagune. Dans les îlots et villages où ces populations s'interpénètrent, la production du sel, l'exploitation des palmiers et la pêche sont les axes même de la vie économique de tous les groupes y compris les Fon. Cette population hétérogène du complexe lagunaire côtier et de l'intérieur reste toutefois incapable de constituer une entité politique structurée. Les rapports de production ne sont pas fondamentalement différents de ce que l'on trouve ailleurs, comme en Côte d'Ivoire et dans les Rivières du Sud (Sénégal) où l'espace halieutique et la production sont gérés selon des modalités qui mettent en avant la propriété collective de la ressource et le caractère lignager des rapports sociaux (PLIYA, 1981 ; VERDEAUX, 1981 ; DIAW, 1985).

2.5. LE PEUPLEMENT DES COTES ET LE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE MARITIMES

Les 17^{ème} et 18^{ème} siècles sont une période charnière dans le développement de la pêche. Alimentée par l'essor de la traite transatlantique, la pêche maritime qui jusque-là n'était que faiblement pratiquée par des populations côtières tournées vers l'hinterland, connaît un développement puissant grâce surtout à l'arrivée de groupes de l'intérieur qui se spécialisent dans l'économie maritime. Bien que la côte ait été peuplée depuis déjà plusieurs siècles, ce sont ces nouveaux groupes qui, pour l'essentiel, "domptent" la mer, tandis que des populations côtières plus anciennes restent "prisonnières" du continent.

Le peuplement de la côte Ouest-africaine est en effet, ancien, Nous avons déjà vu ce qu'il en est en ce qui concerne les zones côtières et lagunaires jouxtant le Golfe de Guinée. Sur le littoral ouest atlantique (de la Mauritanie au Libéria), ce peuplement est le produit de la dislocation ininterrompue, à partir peut-être du 3^{ème} siècle, de populations ve-

nant de l'intérieur du continent. Au 12ème siècle les Sherbro sont présents en Sierra Léone de même que les Bullom qui y sont le groupe ethnique dominant (RODNEY, 1970 ; STRIDE & IFEKA, 1971). A la même époque, les Baga ont quitté les montagnes du Futa Jalon pour leur région d'habitation actuelle en Guinée tandis que les Sereer de la vallée du Sénégal ont atteint la Petite Côte au nord de la Gambie. Le Futa Jalon est une zone de transit importante à cette époque et c'est également à travers lui que passent les Susu au 13ème siècle, après leur défaite face aux Malinke. Dans les "rivières du sud", dans la zone correspondant à la Casamance, la Guinée Bissau et la Guinée Conakry, les premiers habitants connus sont les groupes sub-guinéens "refoulés" - du littoral : les Baynunk, Balant, Joola, Papel, Bijago, Beafa-da, culturellement et linguistiquement liés. Au 11ème siècle, des groupes mande, déjà présents en Ségambie au 8ème siècle, infiltrent pacifiquement la région et créent l'entité Kaabunke un ou deux siècles plus tard (BROOKS, 1981 ; MANE, 1979 ; GRAVAND, 1984 ; DIAW, 1985). Les commerçants mandingue - dyula - jouent également un rôle dynamisateur dans les réseaux de commerce guinéens et sub-guinéens tandis que, plus au sud, d'autres groupes Mande comme les Vaï et les Kono, ayant quitté la vallée du Niger en quête de sel, s'atablissent au Nigéria et en Sierra Léone (RODNEY, 1970).

Lorsque les premiers explorateurs portugais arrivent au 15ème siècle, de nombreux groupes sont ainsi présents sur la côte. Parmi ceux-ci, certains pratiquent la pêche, mais le font essentiellement à l'intérieur des niches relativement protégées (estuaires, "bolons", lagunes, rivières) jouxtant la côte. C'est le cas par exemple des paysans-pêcheurs joola qui, dans les rivières du sud développent des techniques de pêche élaborées mais conçues uniquement en fonction d'un milieu estuarien régulé par les balancements de marée et les phases de crue et décrue (DIAW, 1985). C'est le cas également des Bi jago plus au sud ainsi que des Baga en Guinée, des Bulom et des Nyominka des Iles du Salum (Ségambie), issus de la jonction mande-sereer aux 12ème-14ème siècle et dont l'économie reste largement continentale jusqu'au 19ème siècle (CHAUVEAU-LALOE, 1983 ; DIAW, 1983).

Ily a lieu de noter toutefois qu'à l'abri des baies et des parties les plus protégées du littoral sénégalais et du Rio Cesto en Sierra Léone, la pêche et le transport maritime sont pratiqués "jusqu'à 2 à 3 lieux des côtes" par certaines populations de ces régions qui les allient à la dominante continentale de leurs activités (FERNANDES, 1938). Plus au nord, les pêcheurs Imraguen (Azenegue) se font remarquer par le caractère rudimentaire de leur technologie de pêche au mulot dans les eaux mauritaniennes (DIAW, 1983). Bien qu'apparemment **d é c e n t r é e** par rapport aux grands axes

du commerce transaharien, l'économie côtière qui se caractérise par la diversité et la complémentarité de ses activités productives, est cependant très liée à cette époque, aux circuits commerciaux dominants.

Dans cette partie de l'ouest-africain des peuples tels que les Joola, les Balant et les Baynunk développent des techniques sophistiquées de conquête de la mangrove et se distinguent par une production rizicole qui alimente toute la région et par la qualité de leur technique d'élevage. En Sierra Léone, les Bullom échangent leur poisson et leur sel contre des produits agricoles (surtout du riz) et de l'or comme en témoigne PEREIRA, tandis que, selon FERNANDES, les habitants du Rio Grande vont jusqu'en pays Mandingue pour y échanger leur sel contre de l'or.

Probablement le premier minéral à être exploité commercialement en Afrique de l'Ouest (BROOKS, 1981), le sel est collecté à partir des feuilles de mangrove quand il n'est pas produit par évaporation de l'eau de mer ou extrait de sols imprégnés de sel, par percolation, comme cela se fait encore aujourd'hui dans l'estuaire casamançais. L'importance du sel dans le commerce de cette époque est fort bien décrite par le regretté W. RODNEY:

"The ability of salt to generate trade and to attract people over amazing distances is well known. The Senegal was involved in the great trade nets of the Sudanic empires by virtue of the salt obtainable at Aulil at the mouth of the Senegal River. Though this was not the case of the Upper Guinea Coast, salt was nevertheless the most important item fostering contact between the littoral and the hinterland. The Baga... on the Pongo... were particularly important salt producers. It was noted in the later half of the 17th century that every year, three caravans of Djalonke (the inhabitants of the Futa Djalon), set out for the Coast principally in search of salt. One went North to the Senegal, one to the Gambia and a third to the Pongo".

Dans le Nyomi également, jusqu'au 18ème siècle,

"This trade gave power and authority to the mandika king of Barra at the Gambia estuary, since he had a fleet of canoes employed in ferrying salt up the river" (Ibid.).

Aux 17ème et 18ème siècles le développement du commerce de traite crée un nouveau pôle d'échanges qui attire sur la côte, les groupes (Fanti, Kru, Lebu, Guet-Ndarien etc...) qui vont plus tard réaliser leur hégémonie sur la pêche maritime,

Il faut attendre le 17ème siècle en effet, pour voir les Lebu venir s'installer dans le Cap-Vert et sur la Petite Côte en Sénégalie et créer, le siècle suivant: leur fédération théocratique. Ce n'est également qu'au 18ème siècle que le village de pêche de Guet Ndar est créé à Saint-Louis!,

à l'embouchure du fleuve Sénégal, par des immigrants waalo-waalo et Subalbe venant de la vallée 'du fleuve (CHAUVEAU, 1932). Il en est de même des pêcheurs Kru du Liberia et de Côte d'Ivoire qui n'apparaissent dans la littérature qu'au 18^{ème} siècle à cause de leurs "qualités de marins" qui leur valent d'être fréquemment mentionnés. En Sierra Léone, les Temne qui sont encore un groupe continental au 17^{ème} siècle n'atteignent l'estuaire de la Sierra Léone qu'à la fin de ce siècle en coupant littéralement les Bullom en deux (RODNEY, 1970). Plus bas, dans le Golfe de Guinée, l'Etat Fanti est encore dans la première moitié du 17^{ème} siècle, un Etat de l'intérieur qui ne contrôle que trois postes côtiers et dont la capitale est dans l'hinterland, La société Fanti ne prend donc forme en tant que société côtière que dans la seconde moitié de ce siècle à travers la transplantation d'établissement Fanti de l'intérieur sur la côte et par l'occupation progressive de villages pré-existants. C'est là notamment, le cas du poste côtier d'Anomabu créé par les Guan et qui est le plus important centre de traite côtier aux environs de 1690 et celui de Cape Coast (ou Oguaa), établissement Efutu à l'origine et qui, à partir de 1662, commence à recevoir un influx important de populations Fanti. A la fin du 17^{ème} siècle, l'occupation par les Fanti de l'aire centrale du sud du Ghana est "un fait accompli" (LEWIS, 1977 ; BOAHEN, 1965).

D'une manière générale, sur toute la côte, de la Sénégalie au golfe du Bénin, l'implantation de ces nouvelles colonies maritimes est concomitante avec l'exacerbation des contradictions et le développement des échanges liés à l'économie côtière, Les Etats du Waalo et du Kayor au Sénégal tout comme Oyo et Dahomey d'une part, Ashanti et Fanti d'autre part dans le golfe de Guinée sont engagés dans une compétition dont l'enjeu est le contrôle des importants revenus dérivés de la traite. La pêche est réglementée pour les marchands européens dont les forts et les navires de plus en plus nombreux doivent payer des rentes et des taxes diverses aux Etats sous le contrôle desquels se trouve la côte. De plus en plus, l'or, l'ivoire, les esclaves, sont vendus en contrepartie de fusils, de poudre, d'articles textiles et de luxe. La nature et la forme des échanges sont elles-mêmes modifiées. En Sénégalie les communautés côtières commencent par assumer le rôle fondamental d'intermédiaire en fournissant des produits agricoles et d'autres produits locaux aux Européens et du sel, du poisson séché et des coquillages à l'hinterland. Avec le développement de la traite esclavagiste, la production côtière cesse d'être complémentaire et celle de l'intérieur et est développée essentiellement au profit des habitants des ports européens et de

leur périphérie **immédiate** (CHAUVEAU, 1982). Dans les lagunes de Côte d'Ivoire, la production de sel, de produits vivriers et de poisson perd le rôle central qu'elle avait jusque là tandis que l'extraction du fer et le travail de la forge disparaissent à cause surtout de l'importation de lingots, de barres de fer, de fusils, d'outils et d'objets manufacturés venant d'Europe (VERDEAUX, 1981). "Le monde éclate", puis se restructure **autour** de principes nouveaux auxquels s'adaptent "ensemble des populations de la région.

La distinction entre pêcheurs maritimes et pêcheurs continentaux s'accroît en mer, les techniques de passage de la barre sont de plus en plus maîtrisées autant sur les côtes du Sénégal que de la Gold Coast. Les techniques européennes de navigation tel que l'usage de gréements complexes sur les pirogues monoxyles sont développées par les communautés (Guet-Ndariennes, Lebu, ...) qui sont désormais à l'avant-garde de la pêche maritime. BARBOT, qui réalise son dernier voyage sur la Gold Coast en 1682, est impressionné par les prouesses des pêcheurs Fanti de Mina, Axim et Winneba qui passent la barre, bravent les tempêtes et transportent leurs marchandises tout le long de la côte "*as far as Angola*"(1). A Mina, il témoigne de sorties en mer engageant 700 à 800 pirogues en même temps (voir SMITH, 1970). De tels propos sont confirmés par BOSMAN qui fait état des pêcheurs Fanti, qui, "par milliers" assurent le commerce dans les eaux du Ghana actuel de Axim à Accra (voir CHRISTENSEN, 1977).

Par contre, comme cela se passe ailleurs sur le littoral, ce dynamisme des pêcheurs maritimes Fanti, contraste avec l'attitude des populations côtières qui au sud et au nord du Ghana actuel, évitent généralement la mer. Les pêcheurs de l'ancien Dahomey qui selon DE SURGY ne seraient "ni de grands pêcheurs, ni de grands marins" ne s'aventurent guère dans ce milieu qu'ils n'exploitent que rarement (PLIYA, 1981).

SMITH (1970) rappelle à ce propos qu'entre le poste dahoméen de Ouidah et Lagos dans le Bénin historique, les navires européens sont obligés, pour réaliser leur commerce avec les peuples de la région, d'engager des équipages Fanti de la Gold Coast et de les transporter avec leurs pirogues afin qu'ils puissent faire la navette entre les navires de commerce et la côte. La situation est bien campée par ADAMS qui raconte que pour faire du commerce dans le Golfe du Bénin, il est nécessaire à cette époque d'avoir :

(1) Angola pourrait avoir été confondu avec Loango au Congo dans le langage de l'époque (SMITH, Ibid.),

"One or two canoes and a set of canoe-men ; both of these are to be obtained at Cap Coast... The canoe-men, in number twenty-one receive mostly wages and subsistence during the time they are employed. The surf on this line of the Coast being heavy and the navires never passing it, either for the purpose of fishing or trade, and boats being at all times unavailable for the purpose of communicating with the shore, renders a canoe and canoe-men of the above description indispensable" (SMITH, Ibid).

Il existe différentes interprétations possibles de la distinction ainsi établie entre pêcheurs maritimes et non-maritimes (SMITH, 1970 ; DIAW, 1983, 1985). Il est clair en tout cas qu'il y a plus qu'une simple coïncidence entre la densité exceptionnelle des réseaux hydrographiques des rivières du sud, des lagunes de Côte d'Ivoire et du Dahomey ainsi que du Delta du Niger, et le repli à l'intérieur de ces niches écologiques particulièrement favorables à la pêche, de populations côtières telles que les Joola, les Pla, les Pedah, les groupes lagunaires ou deltaïques de Côte d'Ivoire et du Nigéria actuel. Par contre les groupes qui s'engagent à fond et se spécialisent dans l'économie maritime sont des groupes nouveaux, "non inhibés" que leur statut de migrant force à une reconversion quelconque et dont l'arrivée sur la côte est **concomitante** avec les événements qui imposent le développement de la navigation et de la pêche comme une "nécessité historique".

2.6. TECHNOLOGIE ET GUERRE : QUELQUES FORMES ET PARADOXES DES RAPPORTS ENTRE LA PÊCHE ET LE POUVOIR POLITIQUE A LA FIN DU MOYEN-AGE

Au cours du Moyen-Age une technologie de pêche pré-européenne diversifiée se développe dans toute l'Afrique de l'ouest. Elle intègre admirablement les apports européens du 16ème siècle et des siècles suivants sans pour autant perdre son Génie propre. Durant toute cette période la pirogue, qui se rapporte à un modèle technologique spécifique et constant, est le support essentiel des activités de pêche. Elle est également un médium privilégié de transport et de communication ainsi qu'une pièce importante du dispositif militaire et des stratégies de guerre. Dans les Etat-cités du delta, elle devient au 19ème siècle. Le fondement même du pouvoir d'Etat.

Les techniques de pêche qui sont développées par les sociétés précoloniales sont extrêmement variées et ne sauraient être entièrement inventoriées et décrites dans ce texte. Ces techniques, qui ont été pour la plupart,

élaborées et testées dans les eaux continentales avant d'être utilisées (pour certaines) en mer, correspondent, malgré de nombreuses spécificités locales, à un certain nombre de modèles théoriques fondés sur des principes de fonctionnement similaires. C'est le cas en particulier des engins fixes tels que les barrages, les pallissades et les pièges, faits en matières végétales (fibres, nervures et branches de rônier, de palmier etc...) et dont l'efficacité est déterminée par un milieu (bolon, marigots, estuaires, fleuves) soumis au balancement de marées et abritant des migrations importantes d'espèces euryhalines, estuariennes ou d'eaux saumâtres. Sous ces appellations différentes, ce sont ainsi des engins souvent identiques que l'on retrouve dans les lagunes de Côte d'Ivoire et du Dahomey, dans le delta du Niger (GRUVEL, 1908, 1913; DIAW, 1985). Dans la vallée du Niger, de telles techniques sont également largement utilisées par les pêcheurs Bozo au moment des migrations latérales des espèces de poisson dans les périodes de crue et de décrue (voir DIAW, 1983).

Dans la totalité des aires qui viennent d'être citées, des engins aux principes actifs tels que les épuisettes, le harpon, l'arc et la flèche, la ligne, sont également utilisés. La plupart servent à pêcher le poisson et éventuellement la crevette (épuisettes) tandis que le harpon - en bois, en fer, à manche déboitable ou non - n'est utilisé que pour les plus grosses espèces de poisson et la chasse aux caïmans, à l'hippopotame ou au lémentin (GRUVEL ; DIAW, Ibid. ; TYMOWSKI, 1971). Tandis que la pêche à mains nues ou à l'aide de substances stupéfiantes est pratiquée sur la côte comme à l'intérieur du continent, l'usage de la nasse et du filet est également généralisé :

"The use of somme type of netting for the capture of fish was universally employed throughout the Upper Guinea coast" (HENDRIX, 1983).

Cette affirmation est valable en réalité pour la quasi-totalité de la région. Les nasses, utilisées à l'embouchure de fleuves tels que le Sénégal et de la Gambie, dans l'estuaire de la Casamance ou dans les lagunes du Dahomey, sont décrites par les travaux anciens (FERNANDES (1), 1983 ; GRUVEL, 1908, 1913) ou contemporains (PLIYA, 1981 ; DIAW, 1985).

(1) FERNANDES a visité les côtes de 'la Mauritanie et de la Sénégalie au 15ème siècle.

Quant aux filets, ils sont également constitués en matière végétale mais aussi en coton selon DA MOTA qui écrit en 1450 (CHAUVEAU, 1982), et comprennent des filets fixes,, dérivants ou trainants ainsi que l'épervier (1) (HENDRIX, 1983 ; TYMOWSKI, 1970).

A partir surtout du 17^{ème} siècle, des matériaux européens, manufacturés sont de plus en plus utilisés dans la confection des filets, tandis que des engins nouveaux, de type européen apparaissent. La senne de plage est introduite sur les côtes sénégalaises (CHAUVEAU, Ibid.) et un peu plus tard, dans le Golfe de Guinée, sa technologie est littéralement appropriée par les pêcheurs Ewe qui depuis, sont devenus ses propagateurs les plus actifs sur les côtes africaines de la Sierra Leone au Congo et à l'Angola (DIAW, 1983).

L'apparition de gréements complexes en Sénégal et probablement ailleurs, créent des conditions d'une véritable "révolution technologique" de la pêche et du transport maritime (CHAUVEAU, Ibid.)*.

Ces gréements sont toutefois adaptés à la pirogue monoxyle ouest-africaine. Celle-ci, quelle que soit la période utilisée, sa forme ou ses variantes, est en effet, le fondement essentiel de l'économie halieutique. Son importance est telle que dans le réseau hydrographique dense des "rivières du sud", les gens le transportent à travers la terre ferme "pour faire la connection entre deux rivières (RODNEY, 1970). Dans la vallée du Niger, on trouve outre les embarcations monoxyles taillées d'une pièce dans un tronc d'arbre, des pirogues construites à partir de la jonction de deux troncs évidés ainsi que des embarcations en planches de taille et de forme variables. L'usage de gréements n'y est pas encore connu et la rame, la perche et même le hâlage par des cordes attachées à un arbre sur une rive opposée, constituent les moyens de propulsion les plus usités (TYMOWSKI, 1970 ; SMITH, 1970). Dans l'empire Songhaï, les embarcations les plus grosses sont réservées au transport et au commerce comme c'est d'ailleurs le cas sur la côte sénégalaise. Le sel, des céréales telles que le mil et le riz, le poisson, la kola, le beurre de karité, le miel et le bétail sont les articles les plus fréquemment transportés, de même que les esclaves. Essentielles dans les activités de transport commercial, ces pirogues sont en général moins chères et plus efficaces que les autres moyens disponibles à cette époque. D'un tonnage qui atteindrait même 50 à 80 tonnes de capacité selon

(i) L'origine-occidentale ou locale - de l'épervier prête encore à discussion.

TYMOWSKI (Ibid.), ces pirogues maniées par des équipages de 16 à 18 personnes dirigées par un (capitaine ("fanfa")), s'organisent le plus souvent en flotilles basées sur l'entraide mutuelle lorsqu'elles réalisent leurs activités de transport et de commerce. De telles capacités de charge sont fabuleuses et défient toute concurrence car une pirogue de 30 tonnes a une charge qui correspond par rapport aux autres moyens de transport de l'époque, à celle de 1 000 porteurs, 200 chameaux, 300 têtes de bétail ou 20 pirogues ordinaires (MAUNY, 1961).

L'importance des moyens de transport fluvial est largement illustrée par la forte présence de l'Etat dans son organisation. L'Etat Songhaï, qui dispose d'une flotte qui lui est propre et qui, avec les équipages, 'lui est fournie par la caste des pêcheurs, met ainsi en place un réseau étendu de ports fluviaux dans les grandes villes et les villes moyennes. A la tête de chaque port, est placé un chef (le Goima-Koi à Gao, le Kabara-farma à Kabara etc...) dont le rôle est de collecter les droits de péage à l'entrée et à la sortie des embarcations, de recenser le nombre de celles-ci ainsi que leur tonnage, et de contrôler l'évolution de la flotte de l'Etat. A la tête de l'ensemble de ce système, on trouve deux personnalités - le chef suprême des eaux (Hari-farma) et le commandant militaire suprême (Hi-Koi) - qui par la dualité même de leur présence, symbolisent la double fonction de cette organisation et le rôle de celle-ci dans les stratégies militaires autant qu'économiques que développe l'Etat.

La guerre en effet, est le complément du rôle économique joué par le Niger et les autres cours d'eau dans cette partie du continent.

"Ce n'est pas par un simple hasard que les batailles les plus importantes de l'empire Songhaï prirent place sur les rives du Niger", nous dit TYMOWSKI (1967).

On se rappelle également que le siège de Djenne qui pendant 7 ans a été coupée du reste du monde a été réalisé par une flottille de 400 vaisseaux (CISSOKHO, 1966). Mieux, la tentative de construction d'un canal de plusieurs dizaines de km allant de Ras El Ma à Ouagadougou et visant à faciliter le transport des troupes, montre - au delà de l'importance du Hi-Koi dans l'appareil d'Etat - que l'utilisation de moyens navals est, dans l'Etat Songhaï, une stratégie consciente et élaborée. Dans le royaume de Segu, le "faama" Somono a, à l'instar du Hi-Koi dans l'empire Songhaï, une position critique dans l'organisation militaire de l'Etat, tandis que le transport de troupes et de matériel de guerre est un aspect explicite du

"contrat social" liant les pêcheurs Somono et l'Etat" (ROBERTS, 1981). Bien que moins élaboré que dans les Etats du Soudan, l'utilisation militaire des moyens de transport naval est une donnée que l'on retrouve sur la côte sénégalienne comme en font les frais les expéditions de Nuno Tristan et Abelhart qui sont successivement détruites à l'embouchure du Salum puis de la Gambie par "des noirs" à bord de pirogues allant en mer comme sur le fleuve et armés de flèches empoisonnées (DIOGO GOMES, in Monod et al., 1959).

Même parmi les peuples raziés de lagons du Dahomey, on retrouve cet aspect essentiel de l'économie politique du monde halieutique au Moyen-Age. En effet, les batailles navales livrées par ces peuples dans leur résistance à la pression d'Abomey révèle à la fois leur maîtrise des conditions du milieu et l'aspect militaire de leur organisation sociale. Utilisant ambuscades et blocus, les "popos" mettent sérieusement en difficulté les troupes Fon dépourvues de pirogue, pendant les luttes des années 1726-1727. En 1753, SMITH (1970) rappelle que les troupes dahoméennes sont même coïncées sur une bande de terre séparant les lagunes de la mer et y sont privés de toutes possibilités de retraite par les guerriers "popos" "qui leur tirent dessus à loisir, à partir de leurs pirogues" (SMITH, 1970).

C'est cependant dans le Delta du Niger que les rapports entre économie halieutique et politique se trouvent sous leur forme symbiotique la plus achevée. Comme ailleurs, la pirogue monoxyle y est largement en usage. Au 17^{ème} siècle, PEIRERA est profondément impressionné par la taille atteinte par de telles embarcations qui, par endroits, sont longs de "70 pieds" pour une largeur de 7 à 8 pieds.

"Some of them are large enough to hold 80 men", dit-il (in SMITH, 1970).

Dotés de leur propre cuisine et d'un dispositif capable d'accueillir et de loger un équipage important, ces pirogues, de loin plus grandes que celles de la Gold Coast par exemple, sont aussi équipées d'un pont avant construit avec des branches de roseau. Plus tard, au 18^{ème} siècle, des pirogues encore plus importantes s'engagent dans des raids esclavagistes le long du Delta et sont capables de ramener jusqu'à 1500 à 2 000 victimes (SMITH, Ibid.) .

Comme au Dahomey et dans l'Etat Beni, des formes de guerre navale se développent aussi dans le Delta et au 19^{ème} siècle, les pirogues de guerre y sont équipées de canons à babord et à tribord, de mousquets, de fusils divers ainsi que d'armes plus classiques. La pirogue est ainsi fondamentale

dans la vie des peuples du Delta qui pourtant ne s'aventurent guère en mer. Avec le développement de la traite des esclaves elle devient 'le fondement même de l'Etat. Auparavant, parmi les Ijo et les Efik, les villages se trouvaient organisés sur une base domestique ("house system") correspondant à leur subdivision socio-politique en carrés de lignages et en quartiers. Ces carrés égaux en principe et homogènes dans leurs compositions étaient constitués par des lignages placés sous l'autorité d'un conseil des anciens. En dernière instance, l'Etat-cité lui-même était une confédération de lignages généralement dotés d'une capitale, de villages satellites et d'une région de commerce à l'intérieur de la ceinture forestière. A cette époque, la pêche et le commerce constituaient les deux activités centrales de ces populations impliquées dans les réseaux de commerce de longue distance et qui exportent du sel et du poisson vers l'hinterland en échange contre des produits agricoles comme le manioc, ou contre des animaux domestiques (SMITH, 1970 ; MAUNY, 1961). Dans le courant des 17^{ème} et 18^{ème} siècles, la demande en main d'œuvre servile est renforcée outre-atlantique par la colonisation des Amériques et des Caraïbes. Les enjeux sont si importants que des guerres éclatent des deux côtés de l'océan en vue de l'appropriation des profits extraordinaires générés par la traite.

Dans ces conditions, le Delta devient rapidement l'un des centres les plus importants dans l'exportation de marchandises humaines. Selon un capitaine anglais du 18^{ème} siècle, l'Etat-cité Ijo de Bonny est alors ,

"The wholesale market for slaves, since no fewer than 20,000 are sold every day" (STRIDE & IFEKA, 1971).

Les populations Ibos de la forêt nigérienne sont les principales victimes de la traite et sur une période de 20 ans, Bonny en exporte non moins de 320 000 auxquels s'ajoutent les 50 000 hommes vendus par New et Old Calabar (STRIDE & IFEKA, Ibid.).

La greffe de la "traite des nègres" sur le système commercial traditionnel du Delta a un impact extraordinaire dont un des effets les plus importants est la transformation du "house system" en "canoe house". Le carré cesse d'être exclusivement organisé sur une base lignagère et se transforme en une corporation de pêche et de commerce -intégrant des "parents" mais aussi des étrangers et des esclaves.

Ces corporations militaires et marchandes sont vitales; au contrôle des routes stratégiques liant l'hinterland producteur d'esclaves aux ports côtiers et pour être viables, elles doivent démontrer leur capacité à entre-

tenir la flotte de guerre nécessaire et à organiser autour d'elles, des "canoe-house" bat-is sur le même modèle.

Avec la complexification du système de traite, des intermédiaires de plus en plus nombreux et spécialisés apparaissent dans la chaîne esclavagiste. Le crédit est organisé à travers le système du "trust trade" dans lequel, les marchands d'esclaves européens font des avances aux souverains, aux chefs de corporation et aux intermédiaires les plus puissants avec, en contrepartie, une part définie du butin humain ramené sur la côte. Des sociétés secrètes sont créées pour policer et garantir le respect du "trust trade". Dans la phase avancée de ce processus, la richesse matérielle tirée des activités du "canoe-house" se substitue à la structure lignagère traditionnelle pour devenir la condition même du pouvoir politique dans les Etat-cités.

3 . LA FIN D ' UNE E P O Q U E

(e n g u i s e d e c o n c l u s i o n)

Le 19ème siècle est un point tournant dans l'évolution de la pêche piroguière en Afrique de l'Ouest. Il correspond au moment où la carte politique du continent est totalement modifiée par la poussée européenne en vue du contrôle colonial.

Quatre siècles de modifications économiques et politiques ont en effet, créé les conditions de changement du tissu social des sociétés africaines ; les communautés de pêcheurs parmi elles. Déjà le développement spectaculaire de la traite esclavagiste aux siècles précédents avait aiguisé les contradictions internes à ces sociétés et avait établi le contexte général redéfinissant la place des sociétés de pêcheurs, quelle que soit leur position : victimes ou marchandes d'esclaves, Avec le triomphe du capitalisme industriel en Europe et la conquête des marchés mondiaux, au début du siècle, les motivations à l'origine de la traite perdent leurs raisons d'être ; la production de matières premières destinées à approvisionner l'appareil de l'industrialisme européen est stimulée dans une économie qui a, depuis longtemps, perdu le contrôle de son développement autonome. L'huile de palme qui était déjà exportée au 18ème siècle, s'impose, comme substitut à la traite des esclaves dans le golfe de Guinée. En Sénégal, le commerce de l'arachide prend le pas sur les autres intérêts commerciaux français en particulier ceux liés à la gomme. Des mesures militaires sont prises en vue de l'annihilation des Etats précoloniaux de la région.

Tous ces événements ont un impact profond sur la pêche. Jusqu'alors, la pêche continentale était la forme principale de production tandis que dans l'économie maritime, la fonction commerciale assurée par les sociétés de pêcheurs dominait la pêche proprement dite. En corrélation avec le développement des villes côtières et des ports en tant que zones de transit des produits exportés vers l'Europe, les populations de celles-ci s'accroissent de même que la demande en produits halieutiques. La disponibilité simultanée de marchés et de ressources maritimes abondantes provoque un bond de la pêche maritime et des migrations en direction des nouveaux pôles de la vie économique, En Sénégal, les ports principaux (Saint-Louis, Rufisque, Carabane, Albreda en Gambie) connaissent ainsi une croissance rapide de leurs populations ; le même phénomène est observé sur la Petite Côte (CHATEAU,

1982). Au Bénin, la construction du Wharf de Cotonou en 1891 est la cause première des migrations des pêcheurs vers le littoral où ils servent de main-d'œuvre bon marché sur les quais de même que les "Krumen" venant du Libéria, du Ghana ou de la Côte d'Ivoire (PLIYA, 1981). Durant le premier quart du 20^{ème} siècle, les pêcheurs Somono franchissent les frontières coloniales et vont pêcher et vendre leurs prises à Saint-Louis, ils vont en Casamance où ils introduisent le filet dérivant de type malien, et se sédentarisent (DIAW, 1985). En même temps que les Bozo, ils vont aussi dans les régions côtières de Côte d'Ivoire. Une migration yoruba importante est réalisée en direction du Delta du Niger. Les pêcheurs de séné Ewe atteignent le Bénin dans les environs de 1910.; Les Lebu et les Guet-Ndariens développent des campagnes de pêche saisonnières tout le long du littoral sénégalais jusqu'en Casamance (DIAW, 1983 ; 1985).

Face à la dégradation en Europe, des ressources de l'Atlantique Nord, des tentatives d'exploitation industrielle des eaux Ouest-Africaines sont faites mais échouent totalement, comme c'est le cas de deux compagnies françaises "La Marée des Deux Mondes" en 1880 et la "Société Le Trident" en 1886. La pêche maritime reste l'apanage des pêcheurs piroguiers africains (GRUVEL, 1908 ; DIAW, 1983).

La dynamique nouvelle générée à l'échelle de la société toute entière n'est pas sans incidence sur le mode de production dans la pêche, Celle-ci tout en préservant les caractères de base tirés de sa longue histoire précoloniale, perd le caractère quasi-symbiotique de ses rapports avec l'Etat.

Les communautés de pêcheurs qui, dans la période précédente étaient au-dessus du niveau de subsistance (puisque l'échange, le tribut ou l'acquisition d'équipements n'auraient été possibles sans l'existence d'un surplus) s'impliquent de plus en plus dans l'économie de marché. Les mesures d'équivalence générale telles que les cauris, la poudre d'or, les pagnes, qui existaient déjà sans le modèle commercial pré-existant dominé par le troc, prennent une importance accrue. En Côte d'Ivoire, les "manilles" sont importées en grand nombre et servent d'unités d'équivalence pour des produits de plus en plus diversifiés dont le poisson notamment (VERDEAUX, 1981). Progressivement, la production de valeurs d'usage et leur répartition en nature entre les producteurs, l'échange du surproduit sous la forme de troc et son appropriation partielle par les non-producteurs à travers le tribut, laissent la place à la monétarisation de l'ensemble de ces fonctions et à l'apparition de la plus-value en tant que forme monétaire de surproduit.

Fille de la pêche ouest-africaine précoloniale sous toutes ses formes, la pêche dite "artisanale" a donc une histoire qui lui est propre, et dont une leçon déterminante peut être la constance de sa position hégémonique dans la production halieutique et dans les communautés réalisant celle-ci. Le fait nouveau aujourd'hui ne réside donc pas là, mais dans le fait que désormais, cette réalité est constamment évacuée des conceptions dominantes sur la pêche.

B I B L I O G R A P H I E

- AMIN (S.), 1976.- Unequal Development. Monthly Review Press.
- ANSON (P.), 1961.- Fishermen and Fishing Ways. NY : Rowman & Littlefield.
- BOURGEOIGNIE (G.), 1972.- Les hommes de l'eau : Ethno-hyctiologie du Dahomey Lacustre. Paris : Editions Université.
- BROOKS (G.E.), 1981.- Mandinka Commercial and Political Links with the Guinea Bissau Region to the Nineteenth Century. Paper presented at the African Studies Association meeting. Bloomington, In, October, 1981.
- CHAUVEAU (J.P.), 1982.- La navigation et la Pêche Maritime dans l'Histoire Economique du Littoral Sénégalais (XVème siècle - XIXème siècle). Papier présenté devant la Conférence de la Section Sénégalaise de l'Association des Historiens Africains sur Bilan et Perspectives de Recherche. Dakar : mai 1982.
- CHAUVEAU (J.P.) et LALOE (F.), 1983.- La pêche artisanale maritime dans les Iles du Saloum : Bilan provisoire. Dakar : CRODT.
- CHRISTENSEN (J.), 1977.- Motor Power and Women Power : technological and economic change among the fante fishermen of Ghana pp. 71-95 in Estellie Smith (ed.), Those who Live from the sea : a Study in Maritime Anthropology. NY : West publishing Co.
- CISSOKHO (M.S.), 1966.- Histoire de l'Afrique Occidentale :: Moyen Age et Temps Modernes. Paris : Présence Africaine.
- CISSOKHO (M.S.), 1975.- Tombouctou et l'Empire Songhaï : Epanouissement du Soudan Nigérien au XVème - XVIème siècles. Abidjan : NEA.
- CLARK (D.J.), 1970.- The Prehistory of Africa. NY. Praeger.
- CONFERENCE DE LA PÊCHE MARITIME, 1948.- Conférence de la Pêche Maritime de Dakar, 16-22 janvier 1948. Paris : Centre National d'Information Economique.

COQUERY-VIDROVITCH (C.), 1976.- The Political Economy of African Peasantry and Modes of Production : in The Political Economy of Contemporary Africa, Gutkin and wallerstein, Ed. Sage.

DIAW (C.M.), 1983.- Social and Production Relationships in the Artisanal Maritime Fisheries of West Africa. A comparative Analysis. M.A. Thesis, sociology. Michigan State University.

DIAW (C.M.), 1985.- Formes d'exploitation du milieu, communautés humaines et rapports de production : première approche dans l'étude des systèmes de production et de distribution dans le secteur de la pêche en Casamance. Mémoire de confirmation, février, CRODT, Dakar.

DIENG (A.A.), 1978.- Hegel, Marx, Engels et les problèmes de l'Afrique Noire. Dakar : Sankore.

DIOURY (F.), 1984.- Pêche industrielle et pêche artisanale dans les pays en développement : concurrence ou complémentarité ? Communication faite à la conférence internationale des travailleurs de la mer et de ceux qui les appuient. Rome, 4-8 juillet.

FERNANDES (V.), 1938.- Description de la Côte d'Afrique de Ceuta au Sénégal, Traduit et commenté par P. de Cenival et Th Monod. Paris : Larose.

FOSSAERT (R.), 1977.- Les structures économiques - T2 la Société. Paris : Editions du Seuil.

FYFE (C.), 1965.- Peoples of the Windward Coast : A.D. 100-1800. pp. 144-159 in Ade Ajayi & Ian Espie, A Thousand Years of West African History. Ibadan : University Press,

GRAVAND (H.), 1983.- Cosaan : les origines : la civilisation Sereer - NEA, Dakar.

GRUVEL (A.), 1908.- Les pêcheries de Côtes du Sénégal et des rivières du sud. Paris : Challanel.

- GRUVEL (A.), 1913.- L'industrie des pêches sur la côte occidentale d'Afrique, Paris, Larose.
- HENDRIX (M.), 1983.- Technology and tradition in West African maritime Fisheries : Tombo, Sierra Leone. ICMRD working paper 8. Kingstom, RI : ICMRO.
- HEYERDAHL (T.), 1980.- Early Man and the ocean : a search for the Beginning of navigation and seaborne civilizations. NY : Vintage Books.
- KILKENNY (R.W.), 1981.- The slave mode of production : precolonial Dahomey in D. Crummey and C. Steward (eds.), modes of productions in Africa. Series on African modernization and development. Beverly Hills, CA : sage.
- LAMPHEAR (J.), Reconstructing the African Past pp 53-60 in P. and P. O'Meara (Eds.), Africa. Bloomington, University Press.
- LAWSON (R.M.), 1953.- "The structure, organization and resettlement of ewe fishing units. "Africain studies, 17(1) : 21-27.
- LAWSON (R.M.), 1967.- The Growth of the fishing industry in Ghana. Economic Bulletin of Ghana, 11(4).
- LEWIS (M.A.), 1977.- Female entrepreneurial style : an examination of Coastal Fante Businesswomen. Ph. D. Dissertation. University of Washington,
- MANE (M.), 1978.- Contribution à l'histoire du Kaabu des origines au 19ème siècle, extrait du bulletin de l'IFAN, T40, Série B(1).
- MAUNY (R.), 1961.- Tableau géographique de l'ouest africain au Moyen-Age d'après les traditions Orales, les Traditions Ecrites et l'archéologie. Dakar : IFAN.
- MONOD (Th), MAIJNY (R.) et DUVAL (G.), 1959.- De la première découverte de la Guinée, par Diogo Gomes. Centro de Estudo de Guine Portuguesa n° 2 Bissau.
- PLIYA (J.), 1981.- La pêche dans le Sud-Ouest du Bénin. Cotonou : ENDA.

ROBERTS (R.), 1981.- Fishing for the State : the political economy of the middle Niger Valley. pp. 174-203 in D. Crummey and C. Steward. Series on African Modernization and Development, vol. 5. Beverly Hills, CA : Sage.

RODNEY (W.), 1970.- A history of the Upper Guinea Coast : 1545-1800. NY. Monthly Review Press.

SMITH (R.), 1970.- "The canoe in West-Africa History". Journal of African history **11 (4) : 515-533.**

STRIDE (G.J.) and IFEKA (C.), 1971.- Peoples and Empires of West Africa : West africa in History, 1000-1890, London :

SURET-CANAL (J.), 1966.- L'Afrique Noire : Histoire, Civilisation, Géographie, Paris : Editions Sociales,

TYMOWSKI (M.), 1967.- "Le Niger, voie de communication des grands Etats du Soudan Occidental jusqu'à la fin du 16ème siècle". Africana Bulletin **6 : 73-95.**

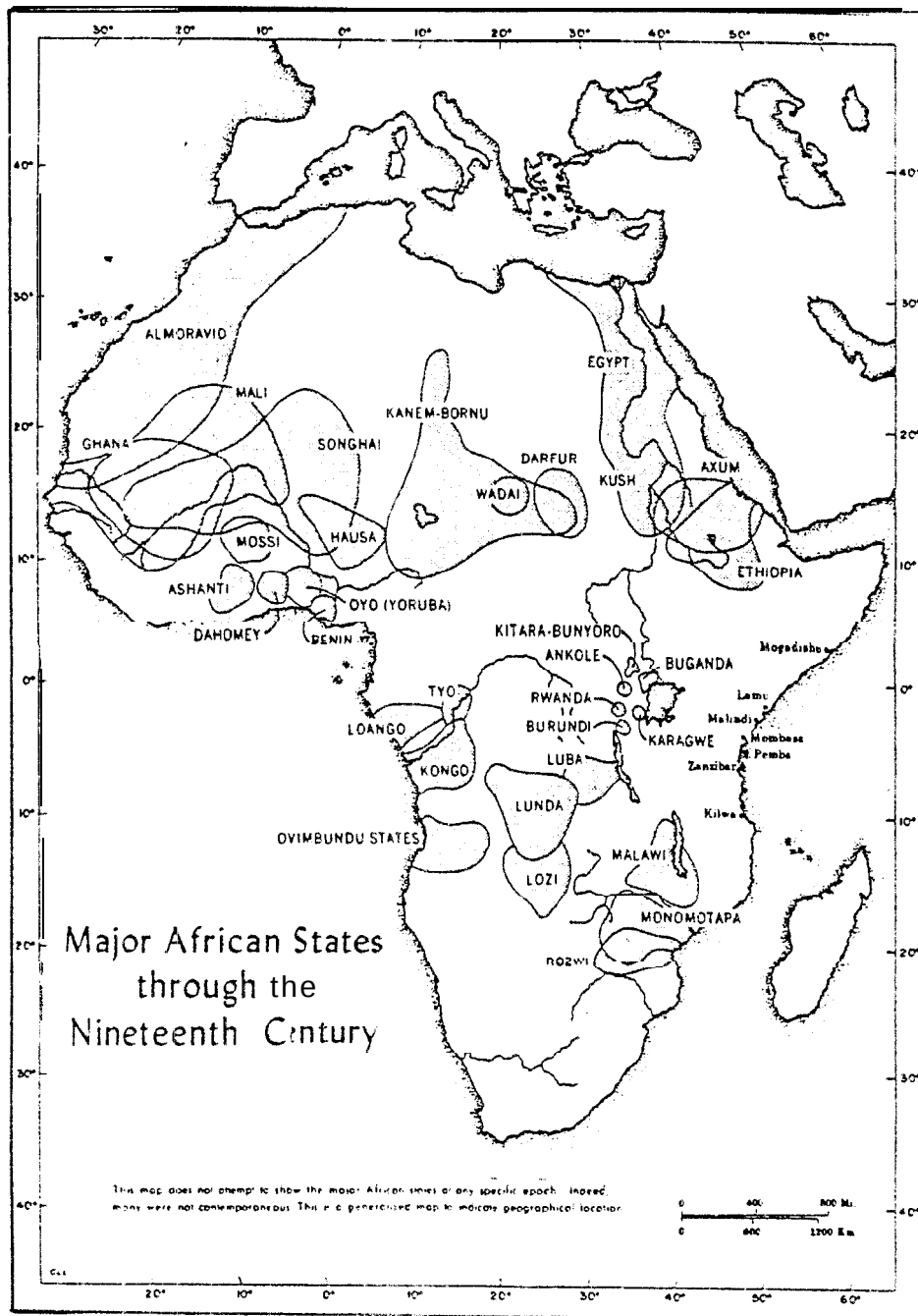
TYMOWSKI (M.), 1971.- "La pêche à l'époque du Moyen Age dans la boucle du Niger". Africana Bulletin 122 : 7-26.

VERDEAUX (F.), 1981.- L'aizi pluriel : chronique d'une ethnie lagunaire de Côte d'Ivoire. Abidjan : ORSTOM.

WANE (Y.), 1969.- Les Toucouleur du Fouta Tooro (Sénégal) : Stratification sociale et structure familiale. Dakar : IFAN.

WE:BER (J.) et FONTANA (A.), 1983.- Pêches et stratégies de développement, Discours et pratiques - FAO, avril.

Annexe 1 : Les principaux Etats africains
au Moyen Age.

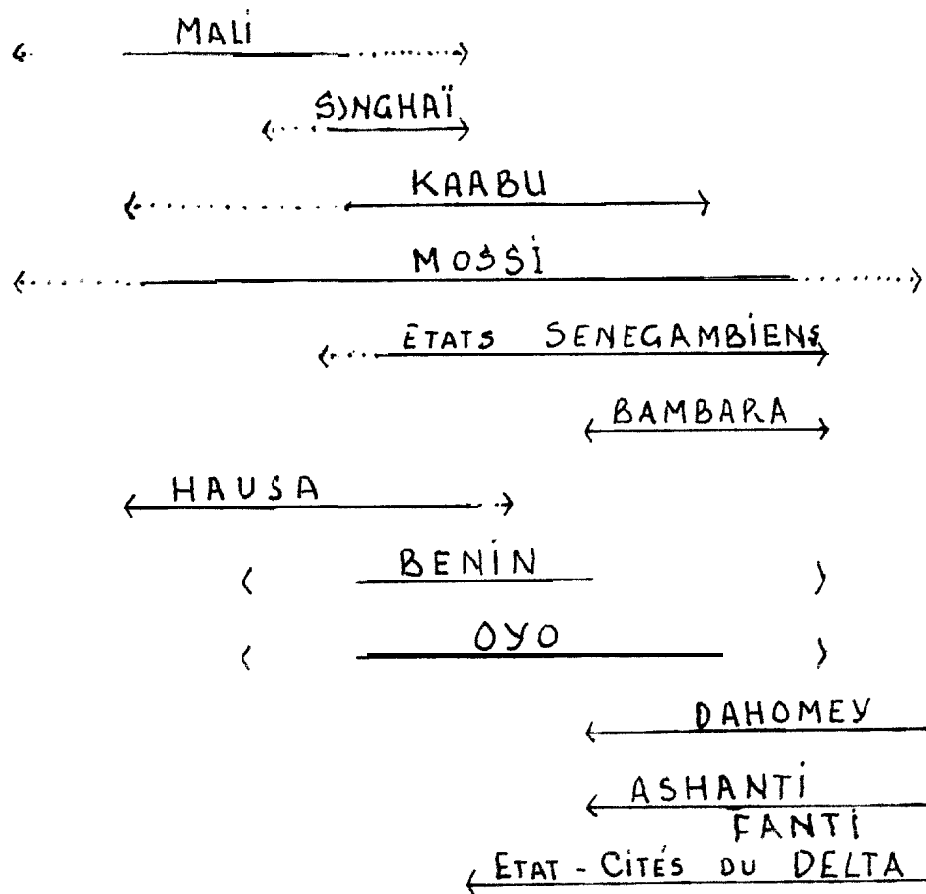


Source : Lamphear, 1977

0 AD 1.2° 1.3° 1.4° 1.5° 1.6° 1.7° 1.8° 1.9° 2.0°

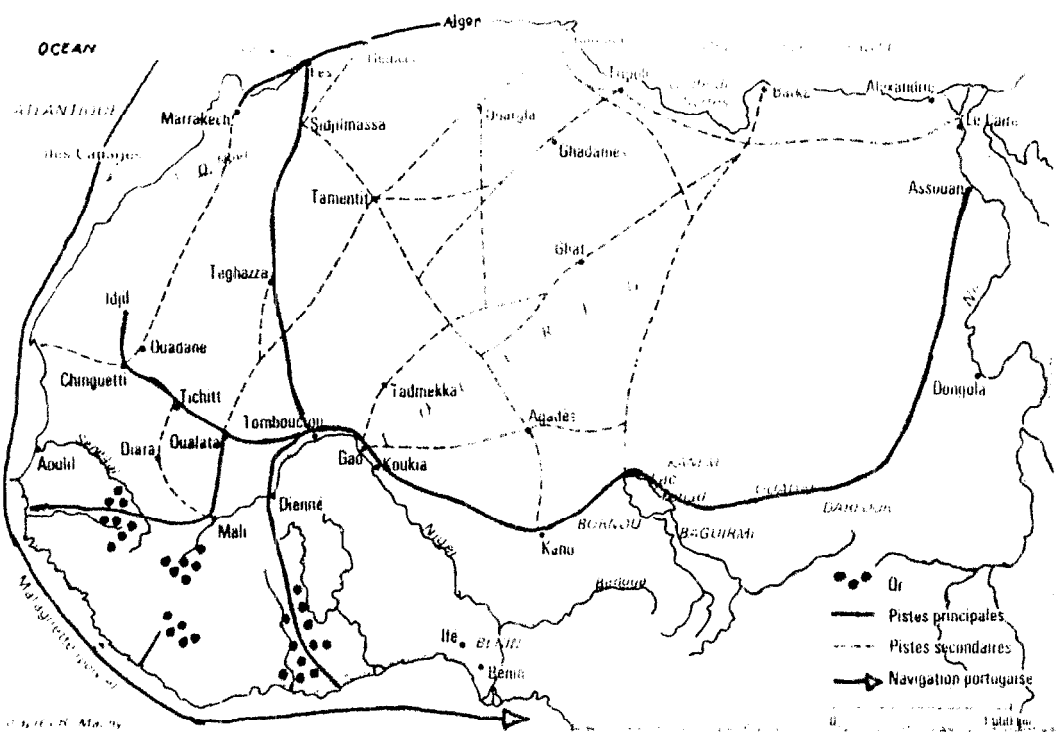
TEKRUR

GHANA



Annexe 2.- Position et périodisation résumées des États d'Afrique de l'ouest au Moyen-Âge.

Annexe 3.- Les grandes routes du commerce transsaharien au Moyen-Age



1. Les routes commerciales